22 mars Faites, Fête la Grève

finances Solidaires

Investissez dans l'avenir !

26 septembre 2017

Le Premier ministre adresse une lettre sans ambages aux ministres :

Le Comité Action Publique 2022 (CAP 2022) « *s'interrogera sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions* ».

Un CAP déjà donné par la composition même dudit comité :

« *Composé de personnalités qualifiées françaises ou étrangères, de chefs d'entreprises, de parlementaires, d'élus locaux et de hauts fonctionnaires* », il comprend des énarques, des hauts fonctionnaires -dont beaucoup ont pantouflé dans le privé-, d'anciens membres de la commission Attali ou « commission pour la libération de la croissance française[1] » constituée en 2008 par Nicolas Sarkozy, plusieurs membres de l'Institut Montaigne (institut bien connu pour ses positions ultra-libérales) ou encore des dirigeants de grandes entreprises dont il n'est pas difficile de prévoir qu'ils démontreront un zèle tout particulier à démanteler notre service public.

[1]. Commission dont E. Macron fut coordonnateur et rédacteur du rapport.

Le 22 mars 2018 devrait rester tout autant inscrit dans l'histoire que son prédécesseur il y a 50 ans... A condition que les fonctionnaires et agents publics, citoyen-ne-s et administré-e-s, sachent déclencher un mouvement à hauteur des enjeux du service et de la Fonction publics.

1er février 2018

Le même Édouard Philippe, accompagné du ministre d'on ne sait plus quelle action et comptes publics, Gérald Darmanin, annonce une prétendue « modernisation de la fonction publique » au travers de modifications profondes de la gestion des personnels. Cette déclaration a précédé le rapport du Comité CAP 2022 sur les missions et ses annonces en matière d'0rganisations et de ce qui sera encore considéré service public ou pas et, avant le résultat des réflexions menées actuellement au sein des ministères pour déterminer quelles missions seront gardées quelles missions seront «jetées»...

Ce qui est programmé :

- **développement de la contractualisation** : les contractuels de droit public représentent déjà un fonctionnaire sur cinq -sur les 5,5 millions d'emplois publics- ; il s'agit de fragiliser les nouveaux recrutements et de purger petite à petit le statut de fonctionnaire, garantie de neutralité pour les administré-e-s et dernier rempart d'un «clientélisme» déjà déploré dans le versant territorial ;
- **« plan de départs volontaires »** pour atteindre les 120.000 suppressions d'emplois déjà annoncés dans la loi de Finances: Quel sera la réelle « volonté » d(un agent-e-quand son service sera démantelé, que les possibilités d'affectation dans un service public s'éloigneront ? D'autant que ceux-ci se seront réduits et, pour ce qu'il en restera, se verront concentrés, virtualisés, numérisés ?
- **Commissions Administratives Paritaires réduites** au seul rôle de recours, sur la base d'une saisine par un agent mécontent de son sort, sans examen de la totalité des droits de l'ensemble des agent-e-s, par exemple dans le cas d'un mouvement de mutations ;
- **Comités Techniques et CHS-CT fusionnés**, et donc, là encore, remise en cause du droit des agents à être défendus.
- **le recours accru à la prime au mérite individuel** (RIFSEEP) en lieu et place des augmentations collectives de revenus. Quand la logique de la déréglementation s'impose partout, où sera la différence entre secteur public et secteur privé pour les agent-e-s et les administré-e-s que nous sommes également et qui seront réduit-e-s à être des client-e-s ? Sans oublier que les primes ne sont toujours pas prises en compte dans le calcul des pensions de retraite.

Pour demain quelles organisations, quels moyens pour les services publics et quelles conditions d'accueil et de prise en compte des attentes des citoyen-ne-s et administré-e-s ? Il est vrai que le sujet risque de se réduire à la portion congrue à coups de « transferts au secteur privé, voire des abandons de missions »...

Pour le gouvernement, le sort en serait jeté ; en quelques mots : Service public et Fonction publique sont condamnés. Au même titre que le rapport Spinetta pour ce qu'il reste de service public du Rail et la remise en cause des statuts de la SNCF et des cheminots. Il faut toujours réduire les entraves à la liberté de l'entreprise.

Son credo : Vive la « liberté de l'entreprise » dont les bénéfices « ruisselleraient » par miracle sur les salarié-e-s, et haro sur le statut des fonctionnaires bien plus «privilégiés» que les actionnaires rentiers. Tout ça pour tenter de détourner l'attention de nos concitoyen-ne-s et administré-e-s du véritable enjeu lié étroitement à celui du statut de la Fonction Publique, c'est à dire celui du service public et des services publics, seul patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas.

A Bercy, réduire les entraves de l'entreprise, c'est un leitmotiv de plus en plus prégnant, quitte à délégitimer le rôle de ses administrations au service du plus grand nombre, au service de l'intérêt général.
Les agent-e-s doivent apprendre à adapter leurs missions pour répondre à l'intérêt de l'entreprise.
Qu'est-ce que cette adaptation signifie concrètement pour chacun-e d'entre nous, agent-e d'une administration de Bercy mais également administré-e ?

A la DGFiP, le contribuable ou redevable que nous sommes est confronté à de moins en moins d'accueil physique de proximité, à la dématérialisation à tout crin de la déclaration en ligne obligatoire, au paiement de l'impôt et autres démarches par internet.
Pendant que, de leurs côtés, les évadés fiscaux restent à l'abri sous les cocotiers de leurs beaux paradis. Et que les collectivités territoriales et administré-e-s que nous sommes également sont abandonné-e-s très largement aux intérêts financiers privés, avec un contrôle de plus en plus virtuel de la DGFiP.
A la DGCCRF, alors que le scandale sanitaire LACTALIS, défraie la chronique, à nous les consommatrices et consommateurs de nous assurer de la validité des travaux, de la véracité des informations données sur les produits, du respect des réglementations en vigueur, de la qualité des biens consommés.
A la DGDDI, l'allégement des procédures, la dématérialisation des contrôles, nous laissent désarmé-e-s face aux conséquences de la mondialisation économique et de l'accroissement du commerce international, de l'expansion des flux financiers informels et transports de marchandises frauduleuses ou contrefaites, à la circulation illégale d'armes et autres trafics.
L'INSEE laisse le champ libre à des officines privées et autres instituts de sondages guère dénués d'arrière-pensées financières et d'intérêts particuliers.
Avec la disparition du ministère de l'**Industrie,** si la « simplification des normes », la « liberté d'entreprendre » et le « droit à l'erreur »... répondent aux vœux du Medef, ils ne font pas l'intérêt général ! Ils n'assurent pas notre sécurité face aux dangers industriels et environnementaux !
Au cœur de Bercy, **l'administration centrale**, ses missions supports nécessaires aux directions à réseaux, sa direction de prévision macro-économique, celle de l'élaboration du Budget de l'Etat, ses services de lutte contre la délinquance économique, fiscale et financière... sont tout aussi indispensables aux agent-e-s citoyen-ne-s et administré-e-s que nous sommes.

Ce sont toutes ces missions qui sont aujourd'hui directement menacées par un gouvernement qui fait, dans la continuité de ses prédécesseurs mais en décidant de franchir le Rubicon de l'annonce d'un plan global de casse du service public et de la Fonction publique, le choix d'une dérégulation « portes ouvertes » pour les intérêts financiers dont bénéficieront les grandes entreprises et leurs actionnaires.

Moins de contrôle pour l'entreprise, c'est plus de coûts-coups pour les consommateurs et consommatrices, client-e-s que nous sommes condamné-e-s à devenir quand nous n'avons pas déjà cessé d'être des administré-e-s et usagers des services publics.

C'est également plus d'inégalités dont nous ne manquerons pas de souffrir d'autant que, fonctionnaires, nous sommes déjà la cible des restrictions budgétaires. Cryogénisation du point d'indice, gel des grilles indiciaires, augmentation de la CSG (tout juste compensée), report des mesures PPCR, augmentation de la cotisation salariale pour pension civile, rétablissement du jour de carence sans compensation en sont les témoins et à Bercy la suppression du plan ministériel de qualification, l'absence de moyens supplémentaires pour l'action sociale. Il est désormais commun, depuis quelques années, de voir au 1er janvier notre salaire net baisser

Comme la plupart des habitant-e-s de ce pays, ce que nous ne paierons plus par l'impôt et dont nous ne bénéficierons plus par les services publics, nous le paierons à des prestataires privés (accès à l'eau, ordures ménagères...) et en bénéfices à leurs actionnaires.

Ce ne sera pas moins cher, ce sera même assurément plus cher. Il suffit de constater la concentration de plus en plus grande de la richesse. Ce sera surtout bien plus injuste que l'impôt même perfectible, un impôt que nous revendiquons fortement progressif fruit d'un processus démocratique et citoyen, alors que le capital désigne les actionnaires membres des conseils d'administration des grands groupes financiers et industriels...

Parce que le service public est notre seul capital, parce qu'il est notre patrimoine commun, parce qu'il rapporte à toutes et tous dès lors que, collectivement, nous agissons pour qu'il ait les moyens de son ambition, celle de l'intérêt général garanti par le statut de la Fonction publique, parce qu'il est l'antithèse d'une société inégalitaire où chacun-e est abandonné-e aux aléas de la vie, fonctionnaires administré-e-s, fonctionnaires à Bercy,

Investissons dans notre avenir !

Faisons grève le 22 Mars